



## Hommages à Samuel Paty : «Les élèves n'ont pas dérapé»

Abonnés Société

**Au moins six élèves, âgés de 11 à 16 ans, sont soupçonnés d'avoir fait l'apologie du terrorisme en marge de la minute de silence à la mémoire du professeur décapité. Des cas qui restent rares.**



Lundi, en hommage à Samuel Paty, les élèves ont observé une minute de silence avant que les enseignants parlent notamment des valeurs de la République. LP/Elie Julien  
Deux interpellations dans l'agglomération de Strasbourg (Bas-Rhin), trois autres dans les Bouches-du-Rhône, une encore à Paris : une poignée d'adolescents, âgés de 11 à 16 ans, font l'objet d'enquêtes pour « apologie du terrorisme » à cause de leur comportement lors des hommages rendus dans les classes lundi à Samuel Paty.

Tous auraient tenu des propos justifiant l'attentat, ou donnant raison au terroriste qui a décapité le professeur d'histoire-géographie, le 16 octobre à la sortie de son collège de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), parce qu'il avait montré 10 jours plus tôt à ses élèves de 4e des caricatures de Mahomet, en cours d'éducation morale et civique.

D'autres élèves, sans être convoqués par la police ou les gendarmes, sont sous le coup de sanctions disciplinaires dans le cadre scolaire. Impossible de savoir combien : le ministère de l'Education nationale, ce mercredi, disait ne disposer « d'aucun chiffre » sur le sujet. Les « incidents graves » (concernant notamment les faits de violence et de harcèlement) sont pourtant quotidiennement pointés, dans chaque académie, et transmis rue de Grenelle.

Particulièrement surveillé, l'hommage à Samuel Paty, organisé dans un contexte tendu, entre émotion, protocole sanitaire et menace terroriste, a fait l'objet d'un traitement particulier. Lundi matin, les enseignants ont reçu « la consigne de ne rien laisser passer », témoigne un professeur, qui exerce en région parisienne. « Le proviseur nous a envoyé un mail avec une liste de contacts à joindre en cas de perturbations : il s'agissait de la cellule laïcité du rectorat », raconte aussi une enseignante d'un autre établissement.

### **VIDÉO. Les élèves de France rendent hommage à Samuel Paty**

Dans chaque académie, ces équipes, baptisées « valeurs de la République », sont en train de traiter les cas signalés par les chefs d'établissement. « Les sanctions peuvent aller du simple rendez-vous avec la famille, au conseil de discipline, ou à la plainte au pénal si les faits le

justifient », explique un fin connaisseur de l'institution.

### « Bien sûr qu'on ne dit pas tout ce qu'on pense »

Selon lui, « très peu de cas » seraient remontés ces derniers jours. « Globalement, on s'attendait à davantage de perturbations, confie-t-il. Il semble que les élèves ont eu le temps de comprendre les enjeux. » Même analyse parmi les syndicats d'enseignants. « On a beaucoup stressé en amont, pour s'apercevoir finalement que les élèves étaient aussi choqués que nous par ce qui s'est passé », estime Jean-Rémi Girard, porte-parole du syndicat Snalc. « Le fait que la victime soit un professeur les a frappés. Ils ont été respectueux des échanges, et n'ont pas dérapé. »

Newsletter - L'essentiel de l'actu

Chaque matin, l'actualité vue par Le Parisien

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

Quitte, pour certains, à ne pas exprimer le fond de leur pensée? « Bien sûr qu'on ne dit pas tout ce qu'on pense. Je trouve que montrer les caricatures de Mahomet, c'est de la provocation, mais je ne le dirai jamais en classe : on ne peut pas dire ce qu'on veut à l'école », estiment deux adolescentes de 4<sup>e</sup>, rencontrées ce lundi à la sortie de leur collège du Xe arrondissement parisien. Dans leur classe, lecture a été faite de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs, comme le prévoyait le programme du ministère. « A la fin, la professeure a demandé si quelqu'un voulait parler, personne n'a rien dit et on a repris le cours comme d'habitude », racontent les jeunes filles.

« Je préfère que les élèves disent des choses déplaisantes, pour pouvoir travailler dessus : parler désamorce très souvent les choses, peu à peu les élèves nuancent leurs propos et comprennent mieux les choses. On n'impose pas des valeurs au forceps par la peur de la sanction », estime une professeure de sciences économiques et sociales en Seine-Saint-Denis, qui a eu à gérer quelques dérapages il y a 5 ans, après les attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper Casher.

Pour elle, hors de question de transmettre des noms d'élèves récalcitrants à la cellule laïcité du rectorat : bien que cette structure — qui est intervenue au collège de Conflans-Sainte-Honorine quelques jours avant l'attentat — soit en principe une aide offerte aux équipes éducatives, cette professeure voit les remontées d'incidents comme une « incitation à la délation ».